



Bulletin n° 1
Mardi 15 juin 2010

Climatologie

Les températures redeviennent de saison. Des orages sont annoncés pour cette semaine.

Stades phénologiques

La zone littorale est au stade nouaison, début de grossissement du fruit pour les zones les plus précoces. Pour les vergers plus en altitude, la floraison débute.

La floraison est plus tardive que les années précédentes mais également plus courte. Elle est très importante dans tous les secteurs et le début de nouaison est prometteur.

Teigne de l'olivier

Le second vol a débuté en zone littorale. Les captures sont peu importantes.

Les dégâts de première génération sont peu importants, sauf sur des parcelles sensibles non traitées.

Tous les résultats de piégeage de la teigne de l'olivier sur www.afidol.org/gestoliveprod

Mouche de l'olive

Le réseau de piégeage se met en place. Aucune mouche piégée pour le moment sur les pièges posés précocement.

Cochenille noire

Hormis sur des foyers signalés à forte population, en général, la population de cochenille est plutôt faible. La cochenille est au stade de ponte sur les vergers précoces.

Psylle de l'olivier

La population est faible par rapport aux années précédentes

L'œil de paon

La pression est toujours importante et les dégâts sont importants sur des parcelles sensibles non traitées (plus de 50 % de feuilles atteintes sur Grossane).

L'hylésine

Sur certains bassins (Pays d'Aix, Sud Vaucluse), ce ravageur est en recrudescence, avec comme pour les autres ravageurs, 15 jours de retard en terme de dégâts.

Les observations contenues dans ce bulletin ont été réalisées par les partenaires suivants : Chambres d'agriculture des alpes-maritimes, var, vaucluse, drôme, civam des bouches-du-rhône, ceta d'aubagne, grceta de basse-durance, groupement des oléiculteurs des alpes-de-haute-provence, du vaucluse, cirame.

COMITE DE REDACTION DE CE BULLETIN : Célia GRATRAUD (CTO), Maud CUCHET (CA06), Remi PECOUT (CA83), Nathalie SERRA-TOSIO (Civam 13), Isabelle CASAMAYOU (GO84), Christian PINATEL (CTO), Alex SICILIANO (GO04), Benoit CHAUVIN-BUTHAUD (CA26)

N.B. Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre régionale d'Agriculture et l'ensemble des partenaires du BSV dégagent toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie, le cas échéant, sur les préconisations issues de bulletins techniques.